



Faites plus qu'une saison,



Nos formations en restauration
éligibles au dispositif PRO-Saisons

Le dispositif PRO-Saisons permet aux saisonnier.e.s d'accéder à la formation et ainsi de sécuriser leur parcours professionnel. Il s'adresse à celles et ceux qui souhaitent poursuivre durablement leur carrière dans un métier de l'hôtellerie-restauration ou du tourisme.

À QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF ?

- Les saisonnier.e.s de l'hôtellerie, de la restauration, des loisirs et des activités de tourisme,
- en CDD ou demandeurs d'emploi,
- ayant eu au moins 4 mois d'activités cumulés au cours des 28 derniers mois.

QUELLES SONT LES FORMATIONS ÉLIGIBLES ?

Les formations menant à une certification, démarrant avant le 31 décembre 2018.

QUI FINANCE LA FORMATION ?

Le Fafih, le Fongecif ou Pôle emploi, les trois partenaires du projet.

LE GRETA PROPOSE 3 FORMATIONS ÉLIGIBLES AU DISPOSITIF PRO-SAISONS :

- CAP Cuisine
du 8 oct. 2018 au 20 mai 2019 - Paimpol
- Titre de Crêpier.e
du 20 nov. 2018 au 13 mai 2019 - Lannion
- CQP Pizzaiolo
du 1^{er} oct. 2018 au 15 jan. 2019 - Lannion



Contact : 02 96 61 48 54
greta.cotesarmor@ac-rennes.fr

Le Greta propose une vingtaine de formations diplômantes et modulaires dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. N'hésitez pas à vous renseigner.